



Ordre romand des experts fiscaux diplômés

## Séminaire OREF

# Fiscalité et Philanthropie : vers une collaboration (enfin) harmonieuse ?

4 juin 2024

Hôtel Royal-Savoy - Lausanne

Format présentiel uniquement

[www.oref.ch](http://www.oref.ch)

### But et conception du séminaire

Le séminaire de printemps de l'OREF 2024 est centré sur la relation souvent compliquée existant entre la philanthropie et la fiscalité. La philanthropie occupe une place importante dans notre société, économiquement privilégiée, et dont les acteurs personnes morales comme personnes physiques ont montré une tendance à vouloir activement participer à une forme de redistribution en faveur de causes humanitaires, culturelles, scientifiques, etc. En dépit d'un cadre légal a priori favorable au développement en Suisse d'initiatives philanthropiques, la réalisation de projets est toutefois régulièrement source de frustrations en raison de directives fédérales déjà anciennes et pour une part importante en décalage avec la réalité sociale d'aujourd'hui.

Les lignes bougent, cependant, avec la publication récente d'évolutions intéressantes et encourageantes de la pratique dans les cantons de Vaud et Zurich. Sommes-nous désormais sur le chemin d'une collaboration harmonieuse entre fiscalité et philanthropie ? Ce sera tout le sujet de ce séminaire.

Ce séminaire s'adresse à des personnes au bénéfice de très bonnes connaissances des problématiques fiscales aussi bien théoriques que pratiques.

Les thèmes traités sont présentés par des spécialistes qualifiés au bénéfice d'une solide expérience dans le domaine fiscal ; les conférenciers mettront toute leur expérience et leurs connaissances au profit des participants, dans un souci de formation continue des praticiens du droit fiscal.

### Responsable du séminaire

Jean-Marie Hainaut

## Informations administratives

### **Participation**

Seules les inscriptions pour **toute la durée** du séminaire seront prises en considération. La participation partielle, limitée à certains sujets, n'est pas admise. L'inscription est en revanche **transmissible**.

### **Délai d'inscription**

Le délai d'inscription expire le **25 mai 2024**. Le nombre de places étant limité, les inscriptions seront traitées dans l'ordre de réception des paiements. Il est dès lors recommandé de s'inscrire rapidement.

Les inscriptions se font sur le site de l'OREF : [www.oref.ch](http://www.oref.ch) sous séminaires.

### **Finance d'inscription**

La finance d'inscription au séminaire est fixée comme suit :

- **CHF 600.-** par participant (**CHF 660** pour les non-membres OREF);

Ce prix inclut la remise d'une documentation **numérique** ainsi que le repas de midi.

**Les participants souhaitant la remise d'une documentation imprimée peuvent en faire la demande, moyennant le versement d'un montant de CHF 50.-.**

**Je souhaiterais une documentation imprimée :**

Oui



Non



Le paiement est dû à l'inscription sur le compte suivant :

Banque : UBS  
IBAN : CH88 0026 4264 6050 6301 Q  
Bénéficiaire : Ordre Romand des Experts Fiscaux Diplômés (OREF)  
Case postale 257  
3963 Crans-Montana 2

Une confirmation de l'inscription sera envoyée par courriel à réception du paiement.

### **Lieu du séminaire**

Le séminaire se tiendra à l'hôtel Royal-Savoy ; Avenue d'Ouchy 40 - 1006 Lausanne.

Accès aisément en train ou en voiture.

### **Renseignements**

[info@oref.ch](mailto:info@oref.ch)

Nous vous remercions par avance de votre participation et nous réjouissons de vous retrouver le mardi 4 juin 2024.

## Séminaire OREF – Fiscalité et philanthropie

4 juin 2024

Hôtel Royal-Savoy, Lausanne

[www.oref.ch](http://www.oref.ch)

08h30 – 08h55	Accueil
08h55 – 09h00	<b>Introduction</b>
	Jean-Marie Hainaut
09h00 – 10h00	<b>Structuration juridique de la philanthropie et exonération fiscale</b>
	Prof. Giulia Neri-Castracane
10h00 – 11h00	<b>Philanthropie et activité économique</b>
	Prof. Yves Noël
11h00 – 11h15	Pause
11h15 – 12h15	<b>Table ronde sur la philanthropie</b>
	Etienne Eichenberger, Prof. Henry Peter, Dr. Maximilian Martin
12h15 – 14h00	Déjeuner
14h00 – 14h45	<b>La rémunération des membres du conseil de fondation</b>
	Me Benoît Merkt
14h45 – 15h30	<b>Risques et opportunités en matière de TVA</b>
	Alexandra Pillonel
15h30– 16h00	Pause
16h00 – 16h45	<b>Cas pratiques choisis (projets à l'étranger ; contributions effectuées par une société ; etc)</b>
	Jean-Marie Hainaut
16h45 – 17h00	<b>Clôture du séminaire</b>

## **Conférenciers et intervenants**

- **Jean-Marie Hainaut**, expert-fiscal diplômé, titulaire du brevet d'avocat, EY SA, Genève
- **Prof. Giulia Neri-Castracane**, Docteur en droit, Département de droit commercial – Faculté de droit - Université de Genève
- **Prof. Yves Noël**, Professeur UNIL, avocat, Noël & Associé.e.s, Lausanne
- **Etienne Eichenberger**, Associé gérant, Wise Philanthropy Advisors
- **Prof. Henry Peter**, Centre en philanthropie de l'Université de Genève
- **Dr. Maximilian Martin**, Global Head of Philanthropy, Groupe Lombard Odier, membre du comité directeur, SwissFoundations
- **Me Benoît Merkt**, Associé Lenz & Staehelin, Genève
- **Alexandra Pillonel**, Lic. en droit, MAS/MBL en droit des affaires, Associée, Oberson Abels SA, Genève